

K&N Air Filter Oil Aerosol

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 07/29/2016 Version: 1.0

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : K&N Air Filter Oil Aerosol
Code du produit : 99-5000
Groupe de produits : Produit commercial

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisations recommandées & restrictions : Lubrifiant

1.3. Fournisseur

K&N Engineering, Inc.
P.O. Box 1329
92502-1329 Riverside, CA - USA
T (800) 858-3333 - F (951) 826-4001

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Chemtrec (800) 424-9300 / +1 (703) 527-3887 (CCN 632715)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS-CA)

Aérosols inflammables, H222
Catégorie 1
Mutagénicité sur les H340
cellules germinales,
Catégorie 1B
Cancérogénicité, H350
Catégorie 1A
Danger par aspiration, H304
Catégorie 1

Texte intégral des mentions H : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS-CA

Pictogrammes de danger (GHS-CA) :



GHS02

GHS08

Mention d'avertissement (GHS-CA) :

Danger

Mentions de danger (GHS-CA) :

H222 - Aérosol extrêmement inflammable
H229 - Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H340 - Peut induire des anomalies génétiques
H350 - Peut provoquer le cancer

Conseils de prudence (GHS-CA) :

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer
P251 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage
P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin
P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin
P331 - NE PAS faire vomir
P405 - Garder sous clé
P410+P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 oC/122 oF
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou

K&N Air Filter Oil Aerosol

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS-CA)

Aucune donnée disponible

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS-CA)
Distillates, petroleum, hydrotreated heavy paraffinic (K&N)	Petroleum distillates, hydrotreated heavy paraffinic / Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic / Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic - base oil - unspecified / Distillates (petroleum) hydrotreated heavy paraffinic / Heavy base oils / Paraffin oil / Distillates, petroleum, hydrotreated heavy paraffinic (A complex combination of hydrocarbons obtained by treating a petroleum fraction with hydrogen in the presence of a catalyst. It consists of hydrocarbons having carbon numbers predominantly in the range of C20-50 and produces a finished oil of at least 100 SUS at 100°F (19cSt at 40°C). It contains a relatively large proportion of saturated hydrocarbons.)	(n° CAS) 64742-54-7	< 100	Carc. 1B, H350
Petroleum gases, liquefied, sweetened	Petroleum gases, liquified, sweetened / Petroleum gases, liquefied, sweetened (A complex combination of hydrocarbons obtained by subjecting liquefied petroleum gas mix to a sweetening process to convert mercaptans or to remove acidic impurities. It consists of hydrocarbons having carbon numbers predominantly in the range of C3-7 and boiling in the range of approximately -40-80°C.) / Petroleum gases, liquified, sweetened - petroleum gas	(n° CAS) 68476-86-8	15 - 25	Flam. Gas 1, H220 Muta. 1B, H340 Carc. 1A, H350
1-Decene, homopolymer, hydrogenated	Homopolymer, decene hydrogenated / Hydrogenated polydecene / Decene, homopolymer, hydrogenated / Oronite synfluid 6 cst pao / Hydrogenated homopolymer made of 1-decene / HYDROGENATED POLYDECENE / Hydrogenated poly-1-decene / Dec-1-ene, homopolymer, hydrogenated	(n° CAS) 68037-01-4	<= 3	Non classé
C.I. Solvent Red 164	Aquamate Red 20134 / Automate Red 164 / Automate Red B / Bas-oil Red / Solvent Red 164	(n° CAS) 71819-51-7	<= 0,1	Non classé

Texte intégral des catégories de classification et des mentions H : voir section 16

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
- Premiers soins après ingestion : Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.
- Premiers soins général : Appeler immédiatement un médecin. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

- Symptômes/lésions après ingestion : Risque d'oedème pulmonaire.

K&N Air Filter Oil Aerosol

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Danger d'incendie : Aérosol extrêmement inflammable.

Danger d'explosion : Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, brouillards et pulvérisations.

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention : Confinement : Contenir tout déversement à l'aide de digues et de matériaux absorbants pour empêcher la migration et l'entrée dans les égouts ou les eaux publiques.

Procédés de nettoyage : En cas d'épandage important : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Balayer ou enlever à la pelle, mettre dans un récipient fermé pour élimination. Absorber le liquide répandu en petite quantité dans un matériau non combustible et pelleter dans un conteneur pour élimination. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Prendre toutes les mesures techniques nécessaires pour éviter ou minimiser le dégagement du produit sur le lieu de travail. Assurer une extraction ou une ventilation générale du local. Porter un équipement de protection individuel.

Mesures d'hygiène : Séparer les vêtements de travail des vêtements de ville. Les nettoyer séparément. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Produits incompatibles : Agent oxydant. Acides forts. Bases fortes.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection des mains : Gants de protection.

Protection oculaire : Lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.

Protection des voies respiratoires : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection contre les dangers thermiques : Pas disponible.

K&N Air Filter Oil Aerosol

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Huileux.
Couleur	: rouge
Odeur	: Odourless.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
pH solution	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: > 260 °C (500 °F)
Point d'éclair	: > -94 °C (-137.2 °F)
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aérosol extrêmement inflammable
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur à 50 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Non applicable
Densité relative	: 0,864
Densité relative de saturation mélange vapeur/air	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: Aucune donnée disponible
Densité relative de gaz	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: >= 7,5 cSt
Propriétés explosives	: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Non applicable N/A N/A

9.2. Autres informations

Énergie minimale d'ignition : ≈

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	: Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Éviter le contact avec les surfaces chaudes. Chaleur. Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition.
Matières incompatibles	: Agent oxydant. Acides forts. Bases fortes.
Produits de décomposition dangereux	: Oxydes d'azote. Oxydes de soufre. hydrocarbures. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Phosgène.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

K&N Air Filter Oil Aerosol

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Distillates, petroleum, hydrotreated heavy paraffinic (K&N) (64742-54-7)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2 g/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Peut induire des anomalies génétiques.
Cancérogénicité	: Peut provoquer le cancer.
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

K&N Air Filter Oil Aerosol	
Viscosité, cinématique (valeur calculée) (40 °C)	>= 7,5 mm ² /s

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Distillates, petroleum, hydrotreated heavy paraffinic (K&N) (64742-54-7)	
CL50 poisson 1	> 5000 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss)
CE50 Daphnie 1	> 1000 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Petroleum gases, liquefied, sweetened (68476-86-8)	
Log Pow	<= 2,8

12.4. Mobilité dans le sol

Petroleum gases, liquefied, sweetened (68476-86-8)	
Log Pow	<= 2,8

12.5. Autres effets néfastes

GWPmix comment : No known effects from this product.

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Recommandations pour l'élimination des déchets : Éliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Description sommaire pour l'expédition

Conformément aux exigences de TDG

TMD	
UN-No. (TDG)	: 1950
TMD Classe Primaire de Danger	: 2.1 - Classe 2.1 - Gaz inflammables
Description document de transport	: 1950 AÉROSOLS, inflammables, 2.1
Désignation officielle pour le transport (TMD)	: AÉROSOLS, inflammables

K&N Air Filter Oil Aerosol

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Étiquettes de danger (TMD) : 2.1 - Gaz inflammables



TMD Dispositions particulières : 80 - Malgré l'article 1.17 de la partie 1, Entrée en vigueur, abrogation, interprétation, dispositions générales et cas spéciaux, il est interdit de demander de transporter ou de transporter ces marchandises dangereuses à moins qu'elles ne soient placées dans un contenant conforme à l'article 5.11 de la partie 5, Contenants, sauf que l'exigence selon laquelle les bombes aérosol doivent être bien emballées dans une boîte en bois, en carton ou en plastique ne s'applique pas à un utilisateur ou à un acheteur qui transporte au plus six bombes aérosol.
Voir le sous-alinéa 1.15(1)a(i) de la partie 1, Entrée en vigueur, abrogation, interprétation, dispositions générales et cas spéciaux, qui contient une règle similaire en ce qui a trait aux bombes aérosol
107 - (1)Le présent règlement, sauf la partie 1 (Entrée en vigueur, abrogation, interprétation, dispositions générales et cas spéciaux) et la partie 2 (Classification), ne s'applique pas à la manutention, à la présentation au transport ou au transport de UN1950, AÉROSOLS, et de UN2037, CARTOUCHES À GAZ, qui contiennent des marchandises dangereuses incluses dans les classes 2.1 ou 2.2 et qu'elles sont transportées à bord d'un véhicule routier, d'un véhicule ferroviaire ou d'un navire au cours d'un voyage intérieur, si les aérosols ou les cartouches à gaz ont une capacité inférieure ou égale à 50 mL.
(2)Le paragraphe (1) ne s'applique pas aux aérosols d'autodéfense

Quantité limite d'explosifs et indice de quantité limitée : 1 L

14.2. Informations relatives au transport/DOT (Ministère des transports des États-Unis)

DOT

DOT NA no. : UN1950
N° ONU (DOT) : 1950
Description document de transport : UN1950 Aerosols (flammable, n.o.s. (engine starting fluid) (each not exceeding 1 L capacity)), 2.1
Désignation officielle pour le transport (DOT) : Aerosols
flammable, n.o.s. (engine starting fluid) (each not exceeding 1 L capacity)
Sélection du champ "Contient déclaration" :
Classe (DOT) : 2.1 - Class 2.1 - Flammable gas 49 CFR 173.115
Division (DOT) : 2.1
Étiquettes de danger (DOT) : 2.1 - Flammable gas



Dangereux pour l'environnement : Non

DOT Special Provisions (49 CFR 172.102) : N82 - See 173.306 of this subchapter for classification criteria for flammable aerosols
DOT Packaging Exceptions (49 CFR 173.xxx) : 306
DOT Packaging Non Bulk (49 CFR 173.xxx) : 304
DOT Packaging Bulk (49 CFR 173.xxx) : None
DOT Quantity Limitations Passenger aircraft/rail (49 CFR 173.27) : Forbidden
DOT Quantity Limitations Cargo aircraft only (49 CFR 175.75) : 150 kg
DOT Emplacement d'arrimage : A - The material may be stowed "on deck" or "under deck" on a cargo vessel and on a passenger vessel
DOT Arrimage - Autre information : 25 - Shade from radiant heat, 87 - Stow "separated from" Class 1 (explosives) except Division 14, 126 - Segregation same as for Class 9, miscellaneous hazardous materials

K&N Air Filter Oil Aerosol

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.3. Transport aérien et maritime

IMDG

N° ONU (IMDG) : 1950
Désignation officielle pour le transport (IMDG) : AÉROSOLS
Classe (IMDG) : 2 - Gaz

IATA

N° UN (IATA) : 1950
Désignation exacte d'expédition/Description (IATA) : Aerosols, inflammable (engine starting fluid)
Classe (IATA) : 2

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Directives nationales

K&N Air Filter Oil Aerosol

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

1-Decene, homopolymer, hydrogenated (68037-01-4)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Petroleum gases, liquefied, sweetened (68476-86-8)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Distillates, petroleum, hydrotreated heavy paraffinic (K&N) (64742-54-7)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

15.2. Réglementations internationales

1-Decene, homopolymer, hydrogenated (68037-01-4)

Listé dans l'AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)
Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)
Listé dans l'inventaire japonais ENCS (Existing & New Chemical Substances)
Listé dans l'ECL (Existing Chemicals List) coréenne
Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)
Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis
Listed on INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)
Listé sur le CICR (Turkish Inventory and Control of Chemicals)

Petroleum gases, liquefied, sweetened (68476-86-8)

Listé dans l'AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)
Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)
Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)
Listé dans l'ECL (Existing Chemicals List) coréenne
Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)
Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis
Listed on INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

C.I. Solvent Red 164 (71819-51-7)

Listé dans l'AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)
Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)
Listé dans l'ECL (Existing Chemicals List) coréenne
Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)
Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)

Distillates, petroleum, hydrotreated heavy paraffinic (K&N) (64742-54-7)

Listé dans l'AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)
Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)
Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)
Listé dans l'ECL (Existing Chemicals List) coréenne
Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)
Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis
Listed on INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)
Listé sur le CICR (Turkish Inventory and Control of Chemicals)

SECTION 16: Autres informations

K&N Air Filter Oil Aerosol

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission : 29/07/2016

Textes complet des phrases H:

H220	Gaz extrêmement inflammable
H222	Aérosol extrêmement inflammable
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H340	Peut induire des anomalies génétiques
H350	Peut provoquer le cancer

FDS Canada (GHS)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit